



15 rue des Sablières
1242 SATIGNY
info@agrigeneve.ch
www.agrigeneve.ch

Satigny, le 13 juin 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Résultat du vote sur les initiatives phytosanitaires du 13 juin 2021

AgriGenève a pris connaissance avec satisfaction du refus par le peuple des deux initiatives phyto.

Des résultats clairs

Avec 60 % NON aux deux initiatives phytosanitaires, la majorité du peuple suisse a clairement démontré qu'elle s'opposait à des textes extrêmes et surtout qu'elle faisait toujours confiance aux paysannes et aux paysans suisses pour lui fournir des aliments de qualité, produits localement et dans le respect des normes environnementales et sociales suisses qui sont les plus sévères du monde.

Prêts à relever de nouveaux défis

Les préoccupations de la population, en lien avec la qualité de l'eau ou encore celle de la biodiversité, sont compréhensibles et ont bien été entendues. Les milieux agricoles sont conscients de leur empreinte sur l'environnement et appliquent depuis des décennies des mesures pour la limiter, tout en continuant à assurer leur mission nourricière. Depuis 30 ans au moins, AgriGenève et ses membres, paysannes et paysans, promeuvent une agriculture durable pour offrir à la population des biens alimentaires de proximité, variés, sains et de grande qualité. En vrais professionnels, ils mettent en œuvre des méthodes pour préserver les sols et utilisent au strict minimum les produits phytosanitaires et les engrais. Ils consacrent 14% de leurs surfaces, soit le double de ce qui exigé par la Confédération, à la promotion de la biodiversité, tout ceci pour le bien-être de la collectivité et de l'environnement. C'est dans cette voie tracée de longue date que l'agriculture genevoise va continuer à travailler à l'avenir. La forte diminution déjà observée de l'emploi des pesticides de synthèse va se poursuivre. Elle sera d'autant plus importante que la nouvelle loi fédérale sur la réduction des risques liés à l'utilisation des pesticides, dont les ordonnances d'application sont actuellement en consultation, entrera en vigueur dans quelques mois et restreindra fortement l'usage des produits phytosanitaires jusqu'à son aboutissement en 2027. Pour que tous ces efforts soient couronnés de succès et surtout pour qu'ils puissent perdurer, il est indispensable que les consommatrices et les consommateurs portent leur choix sur les produits agricoles de notre région. Et nous les en remercions d'avance !

Contacts : Marc Favre 079 679 11 20, François Erard 079 291 02 41 info@agrigeneve.ch

AgriGenève est une organisation professionnelle faitière qui fédère l'ensemble des filières du secteur primaire genevois.

www.agrigeneve.ch